

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2026-453
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

Marché de services n°2026-25 – Diagnostic social territorial partage de Saint-Flour communauté et ses communes-membres et accompagnement à la définition des futures contractualisations - Notification

Le Président de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 1° et R.2123-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-127 en date du 12 mai 2026 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu la consultation des entreprises n°2026-22-1, sous forme de procédure adaptée, organisée du 19 juin 2026 au 10 juillet 2026 12h00 sur la plateforme Achatpublic.com ;

Considérant que le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) nécessite la réalisation d'un diagnostic social territorial de Saint-Flour Communauté ;

Considérant que la consultation prévoyait :

- Une tranche ferme : diagnostic social territorial global de Saint-Flour Communauté et focus de la commune de Saint-Flour ;
- Six (6) tranches optionnelles : focus des communes de Chaudes-Aigues, Ruynes-en-Margeride, Pierrefort, Neuvéglise-sur-Truyère, Talizat et Valuégols ;

Considérant qu'au 7 août 2026, seules les communes de Chaudes-Aigues, Pierrefort, Neuvéglise-sur-Truyère et Talizat ont confirmé leur souhait de bénéficier de leur focus communal, ce qui valide l'affermissement de quatre (4) tranches optionnelles ;

Vu les propositions des entreprises soumissionnaires ;

Vu l'avis de la commission des marchés publics à procédure adaptée en date du 22 juillet 2026 ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de l'entreprise SAS AMNYOS, 75020 PARIS, pour le marché de services pour la réalisation d'un diagnostic social territorial partagé de Saint-Flour communauté et ses communes-membres et accompagnement à la définition des futures contractualisations pour un montant de 32 300,00 € HT soit 38 760,00 € TTC dont :

- La tranche ferme, d'un montant de 24 300,00 € HT soit 29 160,00 € TTC,
- Quatre (4) tranches optionnelles, d'un montant de 8 000,00 € HT soit 9 600,00 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget général primitif 2026 ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

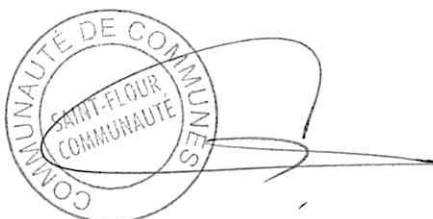
Article 4 : Que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200369660-20260710-DEC-2026-453-AU
Date de télétransmission : 09/09/2026
Date de réception préfecture : 09/09/2026

Fait à Saint-Flour, le 10 août 2026, ¹

Le Président

Philippe DELORT



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 09 SEP. 2026

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le 09 SEP. 2026**

4. Le budget proposé

4.1 Budget global

La proposition budgétaire présentée ci-dessous est susceptible d'être discutée avec le commanditaire et ajustée avec lui, en particulier en fonction d'éléments inconnus au moment de l'élaboration de la réponse, et qui seraient de nature à modifier le champ et les modalités d'investigation prévus.

Tranche Ferme – prix proposé au dépôt de l'offre

Montant total HT		24 600
Frais de mission		1 500
TVA à	20,00%	5 220
Montal total TTC		31 320

Tranche Ferme – prix révisé après dépôt de l'offre

Montant total HT		24 600
Frais de mission		1 500
Prix total HT avant remise		26 100
Remise commerciale	-6,90%	-1 800
Prix total HT après remise		24 300
TVA à	20,00%	4 860
Montal total TTC		29 160

Notre réponse à la phase de négociation.

Conformément à votre demande, la méthodologie, le périmètre et le niveau de qualité de notre offre technique demeurent strictement identiques. Nous maintenons l'intégralité des jours prévus pour la mission, ainsi que l'équilibre de leur répartition entre la cheffe de projet, la consultante confirmée et le consultant junior. Aucune tâche, aucun livrable et aucun temps de concertation ne sont réduits : la valeur méthodologique de notre proposition est préservée dans son entièreté.

Notre taux journalier n'est pas ajusté, car il reflète le niveau d'expertise mobilisé et la valeur du travail réalisé. Réduire ce taux reviendrait à minorer une prestation dont le contenu reste, lui, inchangé.

En revanche, pour témoigner de l'intérêt que nous portons à cette mission et à votre territoire, notre entreprise consent une remise commerciale de 6,90 % sur le montant total de la tranche ferme. Cette remise relève d'une décision commerciale, distincte du dimensionnement opérationnel de la mission : elle traduit notre engagement à accompagner Saint-Flour Communauté, sans affecter ni la méthode, ni les moyens humains, ni la qualité des livrables.

TRANCHES OPTIONNELLES (indépendantes de la tranche ferme)		Coût HT (€)	Coût TTC (€)
TO 1	Chaudes-Aigues	2000	2400
TO 2	Neuvéglise-sur-Truyère	2000	2400
TO 3	Pierrefort	2000	2400
TO 4	Ruynes-en-Margeride	2000	2400
TO 5	Talizat	2000	2400
TO 6	Valuéjols	2000	2400

Nb : le détail des jours engagés pour chaque tranche optionnelle est indiqué au chapitre 4.4

4.2 Ventilation budgétaire entre diagnostic social territorial et focus ABS de Saint-Flour ville

Poste	Jours	HT	TVA 20 %	TTC
Diagnostic social territorial global	26,25	20 004 €	4 001 €	24 005 €
Focus Ville de Saint-Flour (ABS)	8,00	6 096 €	1 219 €	7 315 €
Total tranche ferme	34,25	26 100 €	5 220 €	31 320 €

Tranche Ferme – prix révisé après dépôt de l'offre

Poste	Jours	HT	TVA 20 %	TTC
Diagnostic social territorial global	26,25	18 624 €	3 725 €	22 349 €
Focus Ville de Saint-Flour (ABS)	8,00	5 676 €	1 135 €	6 811 €
Total tranche ferme	34,25	24 300 €	4 860 €	29 160 €